

**Venez vous informer
et donner votre avis !**

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL
DE GESTION DES MATIÈRES
ET DES DÉCHETS
RADIOACTIFS
5^e édition
2019 - 2021

Dépouillement du questionnaire sur les déchets miniers

5 septembre 2019 – Saint Etienne

cndp

Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Le questionnaire

- ◆ Préparé par la commission particulière
- ◆ Adressé par courrier postal aux maires des 248 communes des anciens sites miniers, répertoriées dans la base MIMAUSA tenue par l'IRSN
- ◆ Sollicitations en parallèle:
 - le collectif national
 - le public via le site internet du débat public

Les réponses au questionnaire

- ◆ 22 réponses reçues à la date du 31 août
- ◆ 21 réponses formulées par les maires, parfois avec le concours du responsable environnement de la commune, des conseillers municipaux ou de riverains
- ◆ Une réponse d'une association (Deux Sèvres)
- ◆ Une bonne diversité géographique, les réponses proviennent de 8 régions différentes

Est-il possible de laisser le site en l'état actuel? (1)

- ◆ 14 maires répondent explicitement oui, mais 2 d'entre eux demandent que sa surveillance soit poursuivie ou renforcée
- ◆ 4 autres maires ne font référence à aucune demande particulière, mais la même demande sur la surveillance du site est répétée (2 réponses).

Est-il possible de laisser le site en l'état actuel? (2)

◆ Des commentaires complémentaires:

- Travaux de remise en état faits (6)
- Parc photovoltaïque souhaité (3)
- Résurgences ou rejets d'eau (2)
- Utilisation de « stériles miniers » comme remblais (2)
- Partie en eau du site utilisée par un club de plongée (1)

Est-il possible de laisser le site en l'état actuel? (3)

- ◆ Trois maires demandent explicitement que la sécurité du site soit renforcée, pour en interdire effectivement l'accès
- ◆ L'association des Deux Sèvres demande la mise en place d'une politique de prévention des accidents majeurs (PPAM) et des réunions régulières de la commission de suivi de site

Les références aux recommandations du groupe d'études pluraliste (GEP)

- ◆ 3 maires s'expriment sur ce point en citant les recommandations 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14 et 15
- ◆ Ces recommandations concernent:
 - l'évaluation des impacts sur la santé et l'environnement
 - la surveillance des sites et leur évolution à long terme
 - L'information et la participation du public

Le partage des responsabilités

- ◆ Pour la totalité des maires ayant répondu (7), la responsabilité doit rester entre les mains de l'ancien exploitant minier
- ◆ Mais 3 d'entre eux demandent à être associés à la préparation des décisions
- ◆ « Nous subissons » dit un maire

Quelques précautions

- ◆ Les réponses à ce questionnaire sont intéressantes parce qu'elles amènent des informations de proximité dans un débat national
- ◆ Mais elles ne peuvent pas être considérées comme représentatives (nombre insuffisant, échantillonnage non aléatoire, canal majoritaire)

**Venez vous informer
et donner votre avis !**

DU 17 AVRIL AU 25 SEPTEMBRE 2019



DÉBAT PUBLIC PLAN NATIONAL
DE GESTION DES MATIÈRES
ET DES DÉCHETS
RADIOACTIFS

5^e édition
2019 - 2021

**Merci de votre
attention**

cndp

Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**